

JOURNAL DE LYON

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.



Rédacteur en chef :

A. SCHNÉEGANS

Ancien député du Bas-Rhin.

ANNUÉES ANGLAISES

30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS

partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant :

C. BENOIT-GONIN

Imprimerie de H. Storch, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

A dater du 1^{er} mai prochain, les bureaux du Journal de Lyon se sont transférés

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63, A L'ENTRESOL

NOUVELLES DU JOUR

26 avril.

Nous reproduisons plus loin le texte de la lettre qui a été adressée à M. de Rémusat par les directeurs des dix journaux parisiens représentant les diverses nuances du centre droit, et en tête desquels marchent le *Moniteur universel*, le *Journal de Paris* et le *France*.

C'est bien réellement, ainsi que nous l'apprenait notre dépêche d'hier, une sorte de sommation faite au ministre des affaires étrangères d'avoir à « définir » ce qu'il entend par l'intégrité du suffrage universel. Cette sommation est suivie de « pièces justificatives », dont l'exhumation peut être considérée comme une aggravation du procédé mis en œuvre par les orléanistes, et dont ils voudraient en vain dissimuler le caractère malveillant. Ces pièces justificatives se composent d'un extrait des déclarations de M. Thiers devant la commission des Trente, et d'un passage du rapport présenté, au nom de cette commission, par M. le duc de Broglie, l'orateur du parti. « Les déclarations de M. Thiers sont pour nous — disent les manifestants — le commentaire authentique de votre circulaire électorale ».

En parlant de l'intégrité du suffrage universel, vous n'avez évidemment pas voulu dire autre chose que M. le président de la République, lorsqu'il a constaté la nécessité de ne pas porter atteinte au suffrage universel, « à l'exception de l'illégalité », et qu'il a insisté sur l'impossibilité de faire les élections générales avec la loi actuelle, qui offre, suivant lui, « une absence complète de garanties d'identité et aussi de garanties morales ».

D'après une dépêche que publie ce matin un journal de notre ville, le comité Carnot avait communiqué à la presse parisienne une note répondant à la sommation des feuilles orléanistes. C'était, en vérité, peine inutile, et les quelques lignes que nous venons de citer suffisent à démontrer de quel côté est la sincérité, de quel autre est l'équivoque. Du moment qu'on reconnaît que M. de Rémusat, comme M. Thiers, se sont prononcés contre toute atteinte au suffrage universel, qu'est-il besoin de définir le mot « intégrité » ? S'imaginer-on que M. de Rémusat a voulu plaider la cause des « fraudeurs » ou des « indignes » — et cela pour plaire à MM. Carnot, Littré, etc., qui seraient censés alors couvrir de leur protection spéciale tous ces éléments corrompus du suffrage universel ? C'est faire, ainsi que nous l'avons déjà dit, une injure gratuite à l'honorable ministre ainsi qu'à tous les membres de la gauche modérée qui ont adhéré à sa candidature. La « moralité », l'« identité » des électeurs ! qui donc se refuse à les inscrire dans la loi, comme conditions expresses du droit de vote acquis à l'universalité des citoyens ? Les républicains sont, sur ce point, plus chatouilleux peut-être que les adeptes de l'orléanisme, lequel n'a pas toujours brillé par la pureté des mœurs électorales.

Mais les journaux du centre droit ont-ils pu sincèrement se méprendre sur la pensée du gouvernement, et en particulier sur celle de M. de Rémusat. Encore une fois, nous ne pourrions le croire; obéissant à un scrupule parfaitement honorable, les orléanistes du centre droit ont refusé de mettre leur nom au bas du traité d'alliance que viennent de conclure les législatifs et les rares partisans de l'empire. Mais en s'enfermant franchement sous la bannière républicaine, c'est-à-dire pour les hautes du parti des ducs, aller tout loin et ne pas suffisamment ménager l'avenir. Aussi a-t-on imaginé cet « accaparement » final du candidat des républicains modérés. On le soutient énergiquement, — la défection possi-

ble dont nous parlions hier ne paraît pas, en effet, devoir se produire; — on s'armera de son silence, et si plus tard l'occasion se présente d'un retour plus ou moins complet au système du « pays légal », on pourra invoquer le précédent du 27 avril, et tourner contre le gouvernement les armes dont on se sert, un peu à contre-cœur, pour le soutenir aujourd'hui.

Les correspondances de Paris nous représentent, au surplus, la lutte électorale comme prenant tous les jours un caractère de plus en plus animé. On se presse aux mairies pour retirer sa carte d'électeur, les journaux encouragent vivement leurs lecteurs à prendre part à la bataille de demain; les professions de foi, les recommandations des comités envahissent les murs de la capitale, et à toutes les émotions, que provoque cette dernière phase de la campagne électorale, le bruit que mène le candidat « de la population honnête et laborieuse » ajoute une cause nouvelle d'ardente excitation.

Le candidat, qui se décerne à lui-même ce titre superbe, c'est M. le colonel Stoffel, qui vient de faire son entrée dans la lice. De profession de loi, il n'en est pas besoin, dit l'honorable colonel, « je suis soldat, je parle en soldat, j'ajoute le soldat ».

Un de nos confrères trouve que cette boutade a un vague parfum de 2 décembre. Dieu merci ! nous n'en sommes point là encore, et quel redoutable que soit l'épée du champion de l'impérialisme, le verdict des électeurs parisiens va, nous l'espérons, la faire rentrer au fourreau pour longtemps.

Les nouvelles d'Espagne confirment la gravité de la crise produite par l'antagonisme du pouvoir exécutif et de la commission de permanence. Le décret qui dissout la commission porte « qu'elle était devenue, par sa conduite, un élément de troubles et de discordes ». Il rend la commission responsable du conflit qui a failli ensanglanter les rues de Madrid, signale la participation de plusieurs de ses membres aux actes de rébellion qui se sont produits, et l'accuse formellement d'avoir voulu usurper les attributions du pouvoir exécutif en nommant un commandant de la force civique.

Il résulte de divers indices, au nombre desquels il faut citer la fuite précipitée du maréchal Serrano, que plusieurs notabilités militaires s'étaient associées au mouvement, dont la direction paraît avoir été aux mains des alphonisistes.

Politique parlementaire et politique électorale.

M. Gambetta, dans son discours aux électeurs de Belleville, a célébré les mérites de la politique modérée, qu'il a pratiquée au parlement; et il a eu raison. Cette politique « ferme et prudente, fruit de ses réflexions, approuvée par la conscience du pays tout entier », il déclare qu'il veut la suivre après la libération du territoire, après la fondation définitive de la République; nous l'en félicitons.

La gauche ne doit pas regretter les ménagements et les concessions qui, depuis deux ans, lui ont permis de paralyser les efforts d'une assemblée monarchiste. Il fallait, en effet, beaucoup de soins et beaucoup de précautions pour développer « le germe d'état républicain » tombé dans un terrain fort ingrat, le 8 février 1871. Ces soins et ces précautions ont eu trop de succès pour qu'on ne les continue.

Mais si la sagesse du parti républicain lui a été si utile à la Chambre, pourquoi lui serait-elle inutile en dehors de la Chambre ? Voilà ce qu'il nous est tout à fait impossible de comprendre.

Et cependant, d'après M. Gambetta, les concessions sont « nécessaires, justes, souvent avantageuses pour nous, toujours efficaces sur l'opinion » au parlement, mais au parlement seulement; et c'est une profonde erreur que s'imaginer qu'on puisse « transporter dans le

domaine électoral les finesses, les expédients, les procédés, les mille et une ruses, qui réussissent si bien dans les coulisses de Versailles ».

Que la foule des électeurs soit incapable de comprendre toutes les habiletés de la stratégie parlementaire, cela est évident; est-ce là un motif pour que les chefs d'un parti abandonnent, en matière d'élections, les principes généraux qui régissent leur conduite ?

S'il s'agissait de nommer à Paris un législateur, « à la manière antique », chargé de faire loi sur la Constitution et toutes les lois, il serait parfaitement naturel que le parti radical cherchât un candidat qui partageât toutes ses idées sur l'organisation de la démocratie et notamment sur l'instruction, l'impôt et l'armée. Mais il n'est pas question de transformer M. Barodet en Lycurgue ou en Solon; M. Barodet, en mettant les choses au mieux, ne pourrait jamais être qu'un sept cent soixante-septième de Lycurgue ou de Solon.

C'est donc comme manifestation de l'opinion de Paris que l'élection de dimanche a une importance considérable. Le ministre de M. Thiers sera-t-il nommé ? Et si l'est pas, la situation de M. Thiers en sera-t-elle affaiblie ? Il n'y a pas autre chose à considérer.

Par leurs votes à la Chambre, les radicaux ont, en maintes occasions mémorables, assuré l'existence du gouvernement de M. Thiers. Pourquoi, en dehors de la Chambre, travaillent-ils à l'ébranler ? Les circonstances ont-elles changé ? Les périls sont-ils dissipés ? Les adversaires de la République sont-ils moins nombreux et moins ardents ?

Non, assurément. L'Assemblée ne sera pas renouvelée d'une manière sensible par les élections partielles; la majorité restera la même. C'est avec elle qu'il faudra compter. Pour résister à ses désirs monarchiques, la gauche la plus extrême a toujours cru devoir soutenir le président de la République. M. Gambetta annonce qu'il continuera cette politique « ferme et prudente », et pourtant est-il bien sûr que M. de Rémusat ayant échoué, il ne se forme pas à la Chambre une majorité capable de pousser à bout ses entreprises ? Et, si l'en était ainsi, quel moyen d'éviter la chute de la République ? Et à quoi toute la sagesse parlementaire de M. Gambetta aura-t-elle servi, s'il en compromet tous les avantages, s'il en perd tous les fruits par sa politique électorale.

FAITRIAL.

Nous recommandons prématurément aux électeurs lyonnais les lignes suivantes que nous trouvons dans la lettre de Versailles, de la *Correspondance universelle*.

Un point sur lequel les chefs du parti de la République modérée se proposent d'insister pendant ces trois derniers jours, c'est sur la nécessité de ne point désertier les urnes dimanche, et sur la faute irréparable, — les Anglais diraient « *failure* » — c'est-à-dire forfaiture, — que commettraient tous ceux qui négligeraient d'accomplir leurs devoirs de citoyens. Il y avait, chez je ne sais plus quel peuple de l'antiquité, une loi qui frappait de la peine de mort tous ceux qui refusaient de porter les armes pour la défense de la patrie. Nos mœurs ne comportent pas cet excès de pénalité patriotique; mais une loi édictant une peine sérieuse contre tous ceux qui négligent d'employer l'arme pacifique du vote serait, dans une société régie par le suffrage universel, aussi opportune que bienfaisante.

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

25 avril 1873.

L'assiste, depuis deux jours, à un assez étrange spectacle. Il semblerait que la fièvre électorale ait réveillé dans un certain nombre de cervaux parisiens les folles de la fameuse fièvre obsidionale : on rencontre des hommes — bien clair-semés heureusement — qui agissent et qui parlent comme gens qui perdent la tête; ils font et ils disent le contraire de ce qu'ils devraient faire et dire dans l'intérêt de la cause dont ils espèrent le triomphe. Effet singulier et tout pathologique de notre fièvre électorale. Voyez plutôt ! Voici un ami décidé de la candidature Rémusat : il a partie des boîtes de Londres pour M. de Rémusat; il se raille des idées de M. de Rémusat ne fut pas élu; eh bien ! les fièvres de la dernière heure lui font monter au cerveau un essaim d'idées lugubres; il broie du noir; il a des cauchemars de Barodet, et il s'en va les conter à tous les passants.

Je le rencontre dans cet état nerveux sur le boulevard. Il m'arrête. « Ah ! me dit-il, nous allons mal; nous commettons des fautes; nos affiches sont mal posées; il y a trop de gens qui soutiennent Rémusat; les radicaux vont mieux que nous; il manque au parti modéré un Gambetta : c'est une grosse caisse, si vous voulez, mais elle est intelligente et son écho rassemble la multitude, etc., etc. »

Et mon brave ami d'aller, d'aller toujours; un agent électoral de M. Stoffel ou de M. Barodet n'aurait pas mieux dit, en vérité.

« Ah ! grand Dieu ! mon excellent ami ! lui dis-je; rentrez chez vous et, si vous avez des idées noires, ne les dites pas si haut. Notre candidature n'est pas plus compromise qu'hier; nous ne commettons pas tant de fautes; nos affiches ne sont ni mieux, ni plus mal placées que celles de Barodet; — et puis, tout cela fit-il comme comme vous dites, que ce ne serait pas le moment de le crier si haut, parce qu'en enlevant l'assurance aux combattants à la veille de la bataille, on prépare de ses propres mains son échec du lendemain. »

Ils ne sont pas nombreux, Dieu merci ! ceux que la fièvre électorale met de pareille humeur. La masse attend le combat avec ardeur, avec courage, avec l'espoir de vaincre. Malgré le discours de M. Gambetta, malgré la lettre de M. Louis Blanc, M. de Rémusat, j'en ai la conviction, sortira victorieux de cette lutte.

On espère sérieusement aujourd'hui que les 92,000 suffrages donnés à Victor Hugo sont entamés, que même dans le monde des ouvriers, beaucoup plus qu'on ne croit voteront pour Rémusat.

On me cite, entre autres, ceux d'un des plus grands ateliers de Paris. Excellent symptôme ! Sur la candidature Stoffel, en varie beaucoup, dans de certaines limites bien entendues. Je crois qu'on peut l'évaluer à une moyenne de 20,000 voix.

Enfin, il y a l'élément du nombre de votants, élément encore inconnu, mais que tout annonce devoir être considérable. La queue se continue aux mairies. A l'une d'elles qui, lors de l'élection Vautrain, avait distribué 1,800 cartes le premier jour, on a délivré, ce même premier jour, plus de 9,000. Ce détail a été donné par M. Calmon, préfet de la Seine, qui compte sur 300,000 votants.

Ce serait une augmentation de 80,000 sur l'autre fois. A qui cela ira-t-il ?

Je vous parlais d'affiche plus haut. C'est un aspect unique que les murs de Paris. Régulier, le grand entrepreneur d'affichage, manque de monde; tout son personnel est sur les dents. Du côté Rémusat, il y a une non-seulement les placards du candidat et de ses comités, mais encore ceux de tous les comités particuliers, et il y en a par arrondissement, sans compter les comités spéciaux de tel quartier, de telle industrie. Comme réveil de la vie publique, le résultat est incontestable.

Il y a en outre les déclarations des personnalités, tels que Grévy, Cernuschi, etc. Le malheur, c'est qu'il y aura probablement un certain nombre de buses qui prendront ces manifestations pour des candidats et qui donneront leurs voix à Grévy ou à Cernuschi.

A ce luxe de collage, le côté Barodet répond par un luxe non moins grand, mais moins

varié. Ce sont simplement de petites bandes de papier lie de vie qui ne portent qu'un mot : « Barodet ». Mais ce mot se répète, se répète, s'aligne à l'infini le long des murailles et de haut en bas. Il entoure, enveloppe et noie les affiches Rémusat, et l'on prétend que ce procédé, qui indique un grand sentiment de la science de l'affichage, est l'œuvre des collègues acquis au sieur Barodet. En élection, il n'y a pas de petits moyens.

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 25 avril 1873.

La lutte électorale entre dans la période des crises, ou plutôt des surprises, des pièges et des manœuvres : dix journaux dont voici les noms : *Constitutionnel*, *France*, *Journal de Paris*, *Messager de Paris*, *Moniteur universel*, *Paris Journal*, *Patrie*, *Petit Moniteur*, *Télégramme*, *Soleil*, viennent d'adresser à la dernière heure, en quelque sorte une lettre collective à M. de Rémusat, dans laquelle il lui demandait une explication catégorique au sujet de l'intégrité du suffrage universel.

Cette manœuvre orléaniste est des plus habiles. Elle consiste évidemment en ceci : si M. de Rémusat répond et qu'il le fasse dans le sens que désirent les journaux précités, il se met en contradiction avec M. Thiers, et alors ils espèrent que M. de Rémusat, ministre républicain, sera forcé de se retirer du cabinet; ou le ministre ne répondra pas et alors ils diront : Voilà la candidature de l'équivoque, les républicains ne peuvent voter pour M. de Rémusat.

Cela est d'une très-grande habileté et vraiment les partisans de la candidature Barodet ne pouvaient trouver de meilleurs auxiliaires que dans le *Journal de Paris* et le *Soleil*.

Etrange que cette lutte électorale. Les bonapartistes s'allient d'un côté aux légitimistes pour soutenir une candidature morte-née, les républicains se divisent et pendant ce temps les orléanistes qui ont manœuvré en silence se jettent brusquement et habilement dans la bataille au moment décisif, et eux qui se déclarent conservateurs cherchent à brouiller les cartes.

Un autre épisode de cette lutte qui est le prélude des élections générales : c'est l'alliance ou tout au moins le patronage de la candidature de M. Barodet par des gens plus que suspects tels que M. Jules Amigues.

On avait dit d'abord que le comité républicain fédéral était dirigé par MM. Amigues et Hippolyte Castille, ces deux bonapartistes avérés, dont le dernier avait déjà prêté en 48 à l'élection d'Eugène Sue et avait poussé le parti démocratique aux extrêmes pour en mieux faciliter l'orgueil au coup d'Etat. Nous avions repoussé cette allégation, nous n'avions pu croire que le parti radical accueillait jamais les services de tels hommes, et aujourd'hui nous en sommes presque réduits à regretter de ne pas avoir publiquement demandé audit comité si l'allégation était vraie. Nous avons vu une petite brochure, intitulée *Rémusat et Barodet*, qui est distribuée gratuitement et qui soutient la candidature Barodet. Cette brochure est signée Jules Amigues. En voici la conclusion :

« Au résumé, la candidature Barodet m'est plus sympathique que celle de M. de Rémusat, parce qu'elle est plus franche et plus honnête. »

N'est-ce pas significatif ?

Sauf les nouvelles électorales, il n'y a rien à Paris; la grande ville a la fièvre, on se prépare au vote, comme on se prépare à une bataille; les deux partis s'agitent avec activité. Les affiches couvrent les affiches, les murs de Paris ont disparu sous des rames de papier, et les rues et les boulevards ont l'air des rues d'une ville chinoise, bariolées de cent couleurs.

Hier, dîner diplomatique à la présidence. Vingt et un couverts.

Étaient présents, entre autres, M. et M^{me} d'Arnim, M^{me} et M^{me} Manteuffel, le prince et la princesse Orloff, M. et M^{me} de Moltke (Danois), Serre-Pacha, M. Kern, l'ambassadeur suisse, le premier secrétaire de la légation du Brésil, etc.

Le soir, brillante réception.

(Correspondance universelle.)

Paris, 25 avril.

La lutte électorale s'accroît d'heure en heure. On sent que le jour décisif approche. Si les symptômes qu'on remarque dans certains quartiers du centre se réalisent, Paris, ou du moins le parti qui veut la maintien de la République parce qu'il veut surtout le maintien de l'ordre, donnera tort aux craintes que l'on avait d'abord conçues sur son abstention et son indifférence.

Jamais, en effet, on n'avait vu dans les mairies autant de monde allant retirer les cartes d'électeurs. Jamais aussi on n'avait vu autant de particuliers convaincus prendre l'initiative de réunions privées, faire à ce point acte de propagande et pousser l'ardeur jusqu'à faire des frais d'impression et d'affichage de circulaires et de manifestes personnels ou collectifs.

C'est, il faut le reconnaître, le comité Carnot qui a révélé le bourgeois de Paris de sa léthargie ordinaire, et si, comme tout le fait croire maintenant, la candidature Rémusat l'emporte, ce sera certainement à ce comité qu'on le devra.

Les comités particuliers patronant cette candidature dans les principaux quartiers de Paris n'ont jamais été si nombreux, ni si actifs; chaque jour ils publient des adresses nouvelles à leurs électeurs.

Sous ce rapport, le succès du comité d'adhésion du 10^e arrondissement, qui comprend les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, a été considéré comme à peu près décisif au point de vue électoral, surtout en ce qui concerne la valeur politique de l'élection.

Voici les phases par lesquelles la candidature Rémusat a passé.

Les deux ou trois premiers jours, ses amis les plus proches étaient convaincus qu'elle échouerait et regrettaient qu'il eût consenti à la laisser poser. Il y a de cela quelques jours, on avait quelques espérances. Hier, on était à peu près sûr qu'il passerait au second tour de scrutin. Aujourd'hui, les barodétistes, eux-mêmes, avouent qu'il aura le dessus, et il est parmi ses partisans bon nombre de personnes qui paraissent qu'il aura une forte majorité au premier tour. J'ai même pu dire confidentiellement — et c'est sous toute réserve que je trahis cette confiance — que beaucoup de ceux qui, comme membres de l'Union républicaine, ont adhéré à la candidature Barodet, voteront comme particuliers pour celle de Rémusat, tant ils sont convaincus aujourd'hui que l'affermissement de la République est dans le succès de la candidature du ministre des affaires étrangères, et non pas dans celle de l'ex-maire de Lyon. La chose ne paraît pas si impossible aujourd'hui que l'on sait d'une manière certaine que dans la réunion de la rue de la Sourdière, l'adhésion du parti de l'Union républicaine radicale à la candidature Barodet ne l'a emporté que de deux voix seulement.

Les journaux étrangers s'étonnent à bon droit de voir le parti légitimiste favoriser l'élection impérialiste du colonel Stoffel. Il y a, selon eux, des alliances qui compromettent à jamais un parti. — Pour ma part, je pourrais comprendre en politique tous les compromis possibles; vu que je ne comprendrais pas la bêtise.

Or, c'est bien la chose qu'on définit par ce vocable que le parti légitimiste commet en ce moment. Sa force est dans un principe, principe des plus dignes, des plus respectables, mais qui cesse d'en être un du moment qu'il dévie de la voie droite et traîne de l'honnêteté. D'après le principe de la légitimité on s'allie avec elle, mais elle ne s'allie avec personne. On aurait donc compris un candidat légitimiste auquel les impérialistes se seraient ralliés.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

Un point de vue politique, la faute est plus grande encore.

Ne voient-ils pas, en effet, que toutes les voix qui se seraient portées sur le colonel Stoffel seraient réputées des voix impérialistes et que le parti s'en prévaudrait pour crier partout : « Voyez-vous comme notre parti croît en nombre et en importance. » — Et la preuve que les légitimistes ont été joués et ont perdu leurs plumes pour couvrir l'aigle, c'est

qu'ils ont vu le parti légitimiste se rallier à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

On ne comprend plus les légitimistes se ralliant à un impérialiste. C'est bel et bien une forfaiture.

EXCERPTON DU JOURNAL DE LYON
Du 27 Avril 1873

33

LES

DEUX FRÈRES

PAR

ECKMANN-CHATRIAN

Et dans ce temps, un soir, je le vis prier à l'église; c'était la première fois qu'il priait bien, regardant la croix; c'était plus de la comédie, et je pensais : « Il faut que l'état de Louise soit bien grave; pour qu'un pareil homme prie, il faut des choses extraordinaires. » J'étais allé chercher après l'école un cahier de musique que j'avais oublié le matin à l'école; et regardant de haut, dans notre petite église froide et triste, cet homme terrible agenouillé et priant tout seul, sa tête chauve sur ses mains jointes, au milieu du grand silence, ces idées me poursuivaient; j'élevais ma prière à l'Éternel pour le salut de ma chère élève, et j'étais convaincu que sa position était presque désespérée.

« Non, je ne me trompais pas; en arrivant chez moi, la première chose que Marie-Anne me dit fut : « Tu sais, Florence, que tous les médecins ont abandonné Louise, et qu'un autre grand médecin de Nancy, M. Ducoudray, doit venir ? »

— Non, je ne le savais pas, lui répondis-je; mais j'avais la quelque chose, un poids sur le cœur qui m'avertissait d'un danger : ce devait être cela. »

— Et j'entrai dans mon cabinet, plus triste et plus rêveur encore que d'habitude.

Nous ne parlâmes pas de cela pendant le souper; mais chacun y pensait, chacun faisait des vœux pour la pauvre enfant que nous avions vue si jeune, si belle, si douce, si bonne pour nous et pour les pauvres, et maintenant à la dernière extrémité !

Le soir, en me couchant, je priai pour elle; et le lendemain le grand médecin arriva; tous les autres se réunirent.

C'était à la fin de l'automne, le temps s'était remis au beau, après de grandes pluies; les arbres n'avaient plus de feuilles; on n'allait plus à la pâture, parce que les pieds des animaux défonçaient les prairies humides, et l'école était pleine d'enfants.

Tout le village savait ce qui se passait chez M. Jean; tout le monde s'en inquiétait.

Or, l'école du matin était finie, vers onze heures, je venais de remonter dans notre chambre et la table était mise, nous allions dîner, quand tout à coup M^{lle} Rosette, la servante de M. Jean, entra, criant d'une voix lamentable : — Monsieur Florence, venez à la maison, on a besoin de vous; M. Ducoudray, le médecin de Nancy, veut vous voir, il veut vous parler.

« A moi ? lui dis-je étonné. Vous vous trompez, Rosette; qu'est-ce qu'un si grand savant peut avoir à dire au pauvre maître d'école des Châmes ? »

— Non ! non ! je ne me trompe pas, s'écria-t-elle. C'est M. Florence, l'instituteur, que ces messieurs demandent. Venez, venez vite !

Figurez-vous ma surprise ! — Ayant déjà mis ma camisole pour dîner, je décrochai ma capote derrière l'armoire, lorsque Marie-Anne entra en criant :

— Où vas-tu, Florence ? Prends garde. — M. Jean est là ! Tu sais comme il t'a traité... Prends garde. »

— Ah ! Marie-Anne, dit la servante désolée, ne craignez rien, notre pauvre monsieur, depuis la dernière consultation, n'est plus le même homme; il tombe ensemble, il ne dit plus rien, tout le monde entre et sort. Monsieur Florence, au nom du ciel...

Je n'entendis pas la fin de tout cela, et prenant mon chapeau, je partis en courant. Dehors je ralentis le pas pour me remettre, et j'arrivai là-bas, réfléchissant à ces choses étranges.

Comme Rosette l'avait dit, la porte de la maison était ouverte, et sortait qui voulait. Plusieurs domestiques stationnaient autour des voitures, ils me regardèrent entrer; et dans la grande salle du piano, je vis les médecins réunis : quatre ou cinq vieux en capote, la cravate lâchée, les cheveux ébouriffés, parlant et se disputant entre eux sans gêne, comme de vrais savants qui ne s'inquiètent que de leurs affaires.

Au moment où je paraissais sur le seuil, M. Bourgade de Sarrebourg, qui me connaissait, dit :

« Le voilà ! »

Je les saluai tout ému.

L'un d'eux, le plus grand, en habit noir et cravate blanche, la figure longue, avec un gros nez, une grande bouche, le front large et haut, et de grandes rides, l'air respectable comme un de nos inspecteurs de l'université, M. Ducoudray de Nancy, me demanda très-poliment :

« Vous êtes monsieur Florence, l'instituteur des Ch

que des journaux comme la Patrie, le Paris-Journal et le Constitutionnel, qui cachent jusqu'à leurs sympathies impérialistes sous un conservatisme d'emprunt, ont, depuis la candidature Stoffel, bien vite jeté le masque. Pour tous ces organes, l'essentiel, ce n'est pas que cette candidature triomphe, ils la savent condamnée d'avance, — mais que celle de M. de Rémusat ait le dessous, c'est la candidature Barodet — ce qui ferait bien mieux leur affaire — avoir le dessus.

MOUVEMENT ELECTORAL

Paris est à la veille du vote et demain le sort en sera jeté, le choix sera fait entre M. de Rémusat et M. Barodet. Tout a été dit sur le sens des suffrages qui iront à l'une ou à l'autre candidature. Insistant une fois de plus sur la signification de son candidat, le comité Carnot a fait apposer hier une affiche ainsi conçue :

Electeurs,

M. de Rémusat veut la République et l'intégrité du suffrage universel. Voilà ce qui soulevait contre lui les violences de la réaction. Elles nous tracent notre devoir.

Votez pour M. de Rémusat.

Suivent 73 signatures de députés de la gauche républicaine, de députés de conseils municipaux et généraux de Paris et 76 signatures de notabilités politiques, anciens députés, ministres, etc.

Nous avons parlé hier d'une lettre collective adressée par les journaux monarchistes à M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, voici le texte de cette lettre :

Paris, 23 avril 1873.

Monsieur le ministre,

On a essayé de donner à votre candidature un caractère inacceptable pour les conservateurs.

Vous avez répondu à cette interprétation en déclarant, dans le comité présidé par M. Allou, que votre candidature était une candidature conservatrice et une candidature de conciliation; qu'elle représentait l'ordre et la liberté en face de la Révolution; qu'enfin, pour la soutenir, vous faisiez appel aux hommes de tous les partis.

Nous vous remercions de ces déclarations et nous vous demandons la permission d'en prendre acte.

Un point, toutefois, n'a pas été éclairci par vous.

Vous vous êtes prononcé, dans votre circulaire électorale, en faveur de l'intégrité du suffrage universel.

Suivant nous, cette déclaration n'exclut pas la nécessité d'une réforme de la loi électorale sous l'empire de laquelle nous vivons aujourd'hui.

Nous croirions en effet vous faire injure, monsieur le ministre, en supposant que vous puissiez répudier, comme candidat, les déclarations faites par M. le président de la République, devant la commission des Trente, au nom du gouvernement dont vous faites partie.

Ces déclarations, dont il a été pris acte dans le rapport de la commission des Trente, peuvent se résumer ainsi :

Maintenance du suffrage universel ; Point de retour, sous une forme quelconque, à la loi du 31 mai ;

Garanties meilleures pour constater l'identité, la capacité civile et la moralité du citoyen.

Ces garanties sont de diverse nature.

Il est sur lequel M. le président de la République a point exprimé des idées arrêtées, et sur lesquelles nous ne cherchons pas à préjuger votre opinion.

Mais il en est une en faveur de laquelle M. Thiers s'est nettement prononcé.

Le président de la République, en effet, après s'être concerté avec le cabinet tout entier, a déclaré qu'il fallait exiger de l'électeur la preuve d'un domicile de plus d'une année.

Nous remercions la liberté de joindre à cette lettre les déclarations mêmes de M. le président de la République, ainsi que le passage du rapport de la commission des Trente, dans lequel il en a été pris acte avec l'assentiment du gouvernement.

Pour nous, les déclarations de M. Thiers sont le commentaire anticipé de votre circulaire électorale.

En parlant de l'intégrité du suffrage universel, vous n'avez évidemment pas voulu dire autre chose que M. le président de la République, lorsqu'il a déclaré la nécessité « de ne pas porter atteinte au suffrage universel », et il a cependant insisté sur l'importance de faire les élections générales avec la loi actuelle, qui offre, suivant lui, « une absence complète de garanties d'intégrité et aussi de garanties morales ».

Cette interprétation, monsieur le ministre, ne nous paraît pas pouvoir être contestée.

Nous nous proposons donc de la placer sous les yeux du public.

Toutefois, nous regardons comme un devoir de déférence envers vous de retarder cette publication jusqu'à demain soir, pour le cas où vous trouveriez, dans notre interprétation quelque chose à rectifier.

Nous l'aurions retardée encore davantage, si nous n'étions malheureusement pressés par l'approche de l'élection.

Nous serions heureux, monsieur le ministre, que, soit une déclaration de vous, soit votre silence, nous permit d'affirmer que nous ne nous sommes pas mépris sur votre pensée.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

CONSTITUTIONNEL, PARIS-JOURNAL, PATRIE, PETIT MONITEUR, JOURNAL DE PARIS, PETITE PRESSE, MESSAGER DE PARIS, MONITEUR UNIVERSEL, SOLIEL.

Quant à la candidature du colonel Stoffel, elle se présente avec tous les caractères d'une cause perdue d'avance, et ses partisans eux-mêmes, n'admettent que la possibilité d'une échec formidable.

Dans une lettre adressée à son comité électoral le colonel s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Vous me demandez si je fais une profession de foi.

Non.

Je charge mes trente-cinq années d'un loyal service militaire de parler pour moi aux électeurs.

Elles seront, je l'espère, un gage suffisant pour eux de l'esprit de discipline et de devoir que j'apporterai dans l'exercice de mon mandat de député.

Paris, le 23 avril, je serai fier de représenter la patrie brisée et laborieuse de la grande ville, qui ne retrouvera sa prospérité que dans le rétablissement absolu de la sécurité morale et matérielle.

Député de Paris, je consacrerai toute mon énergie et toute mon intelligence à maintenir l'ordre dans la rue et à rappeler le calme dans les esprits. Je suis soldat, je parle en soldat ; j'agis en soldat.

Colonel Stoffel.

Les journaux de Paris se partagent définitivement entre les trois candidatures de la manière suivante :

M. Barodet est soutenu par sept journaux qui sont le *Sicile*, la *Republique française*, le *Peuple*, le *Peuple souverain*, le *Corréaire*, l'*Avenir* et l'*Evénement*.

M. Stoffel a pour patrons huit organes de la presse, qui sont : le *Gaulois*, l'*Ordre*, l'*Union*, la *Gazette de France*, le *Monde*, l'*Univers* et la *France nouvelle*.

Quant à M. de Rémusat, il est soutenu jusqu'ici, en dehors du *Figaro*, et des dix journaux signataires de la lettre que nous publions plus haut et plein de réserves, par les quatorze journaux suivants, qui paraissent, en tous cas, lui devoir rester fidèles : le *Journal des Débats*, le *Temps*, le *XIXe Siècle*, le *National*, le *Petit Journal*, le *Bien public*, la *France*, la *Liberté*, le *Progrès*, l'*Eclair*, l'*Opinion nationale*, le *Soleil*, le *Charivari* et le *Petit Journal*. Il faut ajouter la *Revue des Deux-Mondes* qui a

adhéré, dès l'abord, à la candidature de l'honorable ministre des affaires étrangères, comme républicain et conservateur ; enfin, la *Revue politique et littéraire*.

Sur deux cents journaux de la province, 112 soutiennent la candidature de M. de Rémusat et 64 la candidature de M. Barodet ; les autres sont soit pour M. Stoffel, soit pour l'abstention.

On dit de la *Correspondance universelle*, de nombreux paris auraient été faits hier sur le chiffre des votes que réuniraient les trois candidats. Voici quelques-uns de ces chiffres hypothétiques :

Le nombre des électeurs inscrits étant de 457,000 et d'après la loi Savary, le quart étant nécessaire pour être élu, on supposait ainsi la répartition de l'élection :

M. de Rémusat.....	135,000
M. Barodet.....	100,000
M. Stoffel.....	20,000

Nous reproduisons ces données conjecturales à titre de simple curiosité et en en laissant toute la responsabilité aux parieurs de la *Correspondance*.

En tous cas, l'élection sera vivement disputée. L'empressement des électeurs pour aller retirer leurs cartes dans les mairies de Paris est très-grand et depuis mercredi, premier jour de la distribution, il ne s'est pas refroidi. Jamais, paraît-il, de mémoire de bureaucrate parisien, le public votant n'avait montré pareil zèle à s'acquiescer de ses devoirs électoraux.

LA GUERRE A SUMATRA

On écrit de La Haye au Temps :

Ce n'est pas seulement un échec, c'est un grand revers que nous venons de subir, et même on redoute de découvrir qu'il s'est agi d'un désastre.

La géographie vous a appris tout ce que nous savons nous-mêmes. Nos troupes, insuffisantes pour forcer l'entrée du cratère ou pa-lais-forteresse du sultan des pirates, ont dû regagner dans de très-mauvaises conditions leur point de débarquement et se mettre sous la protection des canons de la flotte. On ne croit pas qu'elles puissent y garder une position qui permettrait de reprendre l'offensive à l'arrivée des renforts.

La mission a commencé à souffrir ; les opérations maritimes le long des côtes vont devenir très-difficiles et dangereuses, et il a été résolu en conseil de guerre qu'il fallait en rester là pour le moment, quitte à reprendre l'expédition en automne.

Vous pouvez bien compter, du reste, qu'elle sera reprise.

Notre empire colonial ne tarderait pas à nous échapper si nous restions sous le coup de cet échec d'une entreprise sur la quelle tout l'Orient a les yeux fixés. Il faut se rappeler qu'il nous faut contenir une population de 18 millions d'indigènes, et que pour cela le maintien de notre prestige est absolument nécessaire.

On est encore réduit aux conjectures sur les causes de ce sanglant revers qui nous coûte 500 hommes, et dans le nombre beaucoup d'officiers, le général en chef Kehler en tête. C'était un vieux soldat, très-aimé des troupes et d'une bravoure éprouvée.

On suppose que, voyant la nécessité de frapper un coup rapide et même désespéré, il a pris lui-même la tête de la colonne d'assaut. Déjà on avait remarqué la faiblesse proportionnelle de l'artillerie envoyée avec le corps expéditionnaire.

On paraît s'être trouvé en face de retranchements élevés à l'euro-péennne et défendus par des canonniers exercés, bien armés et commandés, on le suppose, par des déserteurs ou des aventuriers européens, comme il s'en trouve un bon nombre dans ces parages. L'artillerie néerlandaise aura été trop faible pour battre suffisamment en brèche ces remparts et en disperser les défenseurs.

Il ne faut pas juger avant d'avoir en mains toutes les pièces du procès. Mais déjà l'opinion est divisée à demander un compte sévère au gouvernement colonial du manque de prévisions et de prudence qui semble avoir présidé aux préparatifs de l'expédition.

On dirait que c'est la une de ces guerres entreprises d'un coup trop léger et sans une connaissance préalable des forces réelles de l'ennemi.

On se demande, par exemple, puisque la mousson, qui souffle, vous le savez, à époque fixe, a déjà commencé sur la mer de Sumatra, comment il est possible qu'on ait choisi un moment aussi rapproché de la date de ce vent périodique pour lancer une expédition dont le succès dépendait en grande partie de la réussite des opérations maritimes. Ne devait-on pas savoir d'avance que bientôt il serait impossible de la continuer ? Et si l'on répondait que tout était calculé en vue d'un coup prompt, foudroyant, qui atteindrait le but désiré sans trop coûter d'hommes et d'argent, on demanderait alors comment on a pu espérer un pareil résultat avec des forces si peu nombreuses ?

Il en est qui supposent que le général Kehler s'était engagé à réussir avec les forces mises à sa disposition, et que, se voyant dépassé dans son attente, il a voulu expier par une mort héroïque le tort qu'il avait eu de compromettre ainsi le prestige du drapeau.

On ne connaît encore que très peu de noms de ceux qui ont succombé dans ces combats meurtriers. Aussi vous pouvez comprendre l'émotion qui règne dans une foule de familles. Il y a déjà quelques-uns de ces détails navrants qui augmentent, s'il est possible, les sentiments pénibles déjà si douloureusement excités par les dépêches. Par exemple, une des premières victimes est un jeune aspirant de 19 ans, plein d'avenir, dont le frère aîné, d'une belle taille, est tombé d'un coup de fusil en mer.

On a vu une opération de débarquement. Le bourgmestre de la ville natale recut du ministère l'ordre d'aller annoncer la lugubre nouvelle à la pauvre mère. Il se fait annoncer.

La bonne dame était en train de dîner. On recevait le bourgmestre dans une maison tout en désordre ? Elle voudrait qu'il remit sa visite à un autre moment. Mais il insiste, il faut qu'il entre... et c'est au milieu de ses meubles bouleversés que la malheureuse dame dut apprendre l'affreux malheur qui la frappait.

Chose qui vous peint le pays ! Cet incident en fait le tour comme s'il en était d'une manière toute spéciale le sombre événement.

NOUVELLES ET BRUITS

L'Instant est dérisif.

Le *Charivari* nous apporte un compte rendu préalable de la solennité de demain.

Dimanche 27 avril 1873

GRAND STEEPLE-CHASE ELECTORAL

Prix de Paris :

Un excellent fauteuil à l'Assemblée, contenant le droit d'interrompre.

CHEVAUX ENGAGÉS :

Rémusat, monté par Intégrité, casaque bleue, toque rose. Traité à égalité avec le champ ;

Barodet, monté par Dissolution, casaque rouge, toque écarlate. Offert à 3/1 ;

Stoffel, monté par Etrange-Fusion, casaque blanche, toque en drap de Sedan. Offert à 400/1 ;

Marcus-Allart, cheval dressé en liberté par Aurélien. Offert à 5000/1 ;

Weiss, monté par Occasion, casaque défranchie, toque fauve. Offert à 700/1 ;

Gagne, monté par D'Blanche, camisole de force, architecture. Offert à tout prix.

Quelle émotion ! Au début, Barodet prend la tête, suivi de Stoffel qui fait visiblement le jeu de Gagne ; puis viennent Marcus, Weiss, Rémusat.

Tout à coup, Weiss se dérobe, Gagne perd la piste, Marcus est déjà au bout.

La lutte demeure vivement engagée entre Barodet 1er, Rémusat 2e et Stoffel. Au tour, Stoffel ne résiste pas au plaisir de se couronner et Barodet prend peur en apercevant Cantonnnet sur la pelouse et...

Derlin ! derlin ! derlin ! Rémusat gagne comme il veut.

Des hurrahs frénétiques éclatent de toute part !... On s'embrasse, ivre de joie !...

Les parieurs ont un fameux poids de moins sur l'estomac !

Par suite de combinaisons aussi compliquées que les logiques, les gains de la journée sont insignifiants.

En revanche, si le sort eût favorisé un des concurrents de Rémusat, les pertes eussent été désastreuses.

Et nunc erudimini... Sportmen enragés !

Une députation de grands industriels anglais, ayant à sa tête lord Richard Grosvenor, s'est présentée jeudi, dans la matinée, au ministre des affaires étrangères pour soumettre et demander la concession d'un canal sous-marin qui reliait la France à l'Angleterre.

M. de Rémusat s'est borné à répondre qu'il saurait le conseil des ministres du projet qui lui était présenté.

Une dépêche nous a annoncé la mort de M. Moulin, député du Puy-de-Dôme, qui faisait partie de la droite de l'Assemblée. Il est mort à Clermont, où il s'était rendu pour présider le conseil général du département. Ses restes mortels doivent être transportés à La Tour-d'Auvergne, son pays natal, où aura lieu l'inhumation.

M. Moulin était âgé d'environ 60 ans.

M. Buisson, député de la Seine-Inférieure, maire d'Yvetot, vient également de succomber.

Voici donc quatre nouveaux sièges vacants : ceux de MM. Moulin et Buisson, celui de M. Dorian (Loire) et celui de M. Rollin (Guadeloupe).

Les collaborateurs de M. Dorian pendant le siège de Paris, prennent l'initiative d'une souscription pour élever un monument à sa mémoire.

Ce témoignage public de reconnaissance sera destiné à rappeler l'exemple donné par ce grand citoyen et à perpétuer le souvenir des services qu'il a rendus à la patrie en réunissant tous les éléments de résistance offerts par l'industrie privée et par l'inepuisable dévouement de la population parisienne.

Is invitent leurs concitoyens à s'unir à eux pour l'accomplissement de cette œuvre patriotique.

Le prince Napoléon a fait demander au gouvernement l'autorisation d'afficher en Corse la circulaire qu'il a adressée il y a quelques jours à ses électeurs, et qui contient, on s'en souvient, de si violentes attaques contre le régime actuel.

Le gouvernement a refusé l'autorisation en se fondant sur la loi qui interdit l'affichage de toutes les lettres ou circulaires contenant des appréciations politiques en dehors de la période électorale.

On lit dans le *Journal officiel* :

Les ratifications sur la convention de poste conclue entre la France et la Russie, le 1er novembre 1872, ont été échangées à Saint-Petersbourg, le 3 avril 1873.

On écrit de Nancy au *Moniteur universel* :

Deux habitants de Nancy condamnés par un conseil de guerre allemand à plusieurs mois de prison, pour insultes à un officier prussien, ont été conduits à Cologne où ils doivent subir leur peine.

On écrit de Francfort :

La ville est tranquille, grâce à l'attitude énergique des troupes régulières, qui occupent militairement les points les plus importants de la ville. On accuse les ouvriers d'être les auteurs des troubles sanglants dont Francfort a été le théâtre.

Le nombre des civils qui ont succombé à leurs blessures s'élève maintenant à 18. Parmi les victimes, nous trouvons une femme et un enfant de 14 ans. Les arrestations continuent.

Un train d'ouvriers, qui devaient débarquer à Francfort, a rebrousse chemin sur Offenbach sans s'arrêter.

Le bruit s'était répandu dernièrement que le gouvernement italien avait l'intention d'adopter, pour le service de la rente italienne à Paris, un mode de paiement qui aurait fait subir aux porteurs de coupons une perte représentée par des frais de change.

L'Opinion assure que ce bruit n'a aucun fondement. D'après cette feuille, qu'on a tout lieu de croire bien informée, le gouvernement italien se préoccuperait seulement des moyens d'empêcher l'envoi des coupons d'Italie en France pour y être payés en or. Mais il n'aurait pris aucune détermination de nature à modifier le mode de paiement usité à l'étranger.

Cette rectification ne s'adresse pas seulement au public de la Bourse ; elle n'est pas d'un moindre intérêt pour les détenteurs de titres de la rente italienne, qui sont nombreux en France.

Mardi, tout Stratford était en fête ; on célébrait l'anniversaire de Shakespeare. Les plus humbles artisans se faisaient conscience de travailler ce jour, tant en Angleterre le culte des gloires nationales est répandu, même dans les classes inférieures.

Le comité de la bibliothèque shakespeareenne a tenu une séance solennelle ; il a réuni jusqu'à ce jour 4,803 éditions de poètes ou ouvrages relatifs à lui, dont 3,188 en anglais, 1,131 en allemand, 229 en français, 60 en danois, 53 en hollandais, 45 en italien, 37 en tchèque, 22 en suédois, 13 en russe, 12 en hongrois, 5 en polonais, 2 en espagnol, 2 en grec moderne, 1 en valaque et 1 en gallois.

Le lendemain, mercredi, une fête d'un autre genre avait lieu à Londres : lady maîtresse donnait ce jour-là son grand bal paré et costumé dans le salon égyptien de Mansion-House ; il y avait 600 invités.

La société arrivait à 9 heures et jusqu'à minuit n'a cessé d'arriver.

Le lord maire était en costume de Louis

XIV, et lady maîtresse portait le costume de la reine, femme de Louis XIV. Vingt membres de leur famille en somptueux habits de cour étaient groupés autour du lord maire. Douze gentlemen, en costume de bouffons de la cour, remplissaient les fonctions de maîtres des cérémonies. Tous les invités avaient des déguisements de fantaisie : ni ma-ques, ni dominos.

Les maîtres des cérémonies ayant revêtu le costume de bouffon, aucun des invités n'avait le droit de le porter.

Depuis 1860, il n'y avait pas eu de bal semblable à Mansion-House. La fête a été splendide et s'est prolongée jusqu'au lendemain matin.

Il y a trois semaines environ, le bruit s'était répandu que sir Samuel Baker avait été massacré dans le Haut-Nil avec les derniers survivants de son expédition. Cette nouvelle avait causé une grande émotion en Angleterre, où l'opinion s'intéresse beaucoup aux voyages de découvertes que quelques Anglais tentent dans l'intérieur de l'Afrique. Elle est aujourd'hui démentie par un télégramme que reçoit le *Daily Telegraph*.

Un marchand indigène nommé Bakoor est arrivé à Khartoum venant de Gondo Koro et du haut pays, apportant des nouvelles directes et personnelles de l'expédition. Ce marchand rapporte que sir Samuel et tout le personnel de son expédition étaient en parfaite santé et en excellente santé à la station de Fakooka à l'époque de son départ de cette place. Il annonce, en outre, que, pendant son séjour à Gondo-Koro, un message de Baker-Pacha était arrivé et aurait remis un ordre envoyé au fils du roi, lui commandant d'expédier 200 nouveaux soldats à Fakooka.

Cette nouvelle, ajoute le journal anglais, peut être acceptée en toute confiance.

Le jury en Russie.

La Bourse relate que la session du tribunal du district Dni-provski, gouvernement de Kherson, n'a pu se tenir, parce que parmi les 36 jurés, il n'y en avait pas un seul qui sût lire et écrire.

M. de Marcourt vient de mettre à la disposition de l'Association nationale pour la diffusion des sciences sociales, de Londres, une somme de 300 liv. str. (sept mille cinq cents francs) pour fonder un prix de pareille somme sur le sujet suivant :

Comment devra être constituée une assemblée internationale chargée de la confection d'un code du droit des gens, et quels devront être les principes fondamentaux sur lesquels on s'appuiera pour élaborer ce code ?

Les manuscrits, qui pourront être en anglais, en français, en italien, en espagnol ou en allemand, devront être rendus à Londres avant le 1er janvier 1874.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Henri Bellaire, secrétaire du *Comité d'études pour la codification de lois internationales*, 71, rue des Saints-Pères.

NOUVEAUX DÉTAILS

sur

LE NAUFRAGE DE L'ATLANTIC

Par nos arrivages des 9 et 10, de New-York, nous avons enfin les détails que nous annoncions la dernière fois, moins la dernière séance de l'enquête, mais le résultat est connu. Ce qui ne l'était pas, ce sont les horribles et nombreux détails du naufrage et des scènes qui s'en sont suivies. C'est une confusion qui trouble l'esprit.

Le 2, des amis, des parents partent de New-York, de Massachusetts, de divers points de la Nouvelle-Angleterre, pour Halifax. Une collision a lieu sur le chemin de fer. Trois ou quatre personnes sont tuées. Ce n'est rien. On s'attend à bien autre chose. On arrive à minuit à l'hôtel d'Halifax. Il faut attendre le jour, au milieu des plus effroyables récits.

Le matin, le petit vapeur *Henri-Blood* quitte le quai du Commerce avec le capitaine Merritt, de la compagnie de sauvetage de New-York, M. Pennell, de la ligne de l'*Étoile-Blanche*, à laquelle appartenait l'*Atlantic*, et des reporters du *Herald*, qui s'étaient précautionnés de bateaux plus loin, pour eux et quelques confrères.

Le rivage est affreux à voir. Des trains de chemin de fer apportent des piles de cercueils qui ne suffisent pas. Des charpentiers et menuisiers sont là sur le rivage, dégrossissant du sapin à grands coups de hache, et clouant des planches à la hâte. Le quai Cunard est encombré.

On arrive à Meagher-Island, l'île témoin du sinistre. L'*Atlantic* sort de l'eau par ses mâts. Mais ce n'est pas encore là ce qui inquiète. D'innombrables petits bateaux, montés par les pêcheurs les plus intrépides, et munis de harpons, grappins, cordes, sillonnent la mer à travers les icebergs. Ils nagent au travers de mille débris, de planches, de lettres de Suède et de Danemark, d'appareils photographiques, de membres nus qui flottent.

Nous voilà sur le roc qui a été le théâtre de désespoirs. Il a 30 pieds de côté. C'est là que des centaines de malheureux ont attendu vainement du secours. Il faudrait des volumes pour raconter tous les actes d'héroïsme ou de cruauté qu'il a vus. Les bateaux sont encore obligés de repousser les brigands de la mer qu'on appelle *Ghoules*, et qui viennent pour piller. En voici deux qui se battent sur un écueil. Ils tombent à la mer. Ils ne pilleront rien. Et cependant la mer continue à porter des cadavres au rivage, où on les entasse, et où ils forment la colline de la mort. Nous les reverrons en revenant.

Autour du roc, tout a été sondé. Il n'y a plus de cadavres au fond. On dépêche au large le navire qui s'en va déjà en morceaux. On attend les reporters du *Herald* qui se sont fait descendre, avec un appareil de plongeur, dans les flancs de l'*Atlantic*. La lie ont vu des piles de morts, environnés de poissons qui les dévorent, avec les restes de la cargaison avariée.

La nuit a été horrible. M. Fisher, de Vermont, qui avait été avocat à Londres et venait d'épouser miss Hopley, fille du gouverneur de la Banque nationale du comté de Rutland. Il venait faire une surprise à sa famille de New-York. Sa femme l'a supplié de se sauver seul. Il a refusé. Les deux époux sont enlacés. Au réveil, les deux mariés ont le même héroïsme. Le câble l'avait dit. On les voit là avec leurs femmes.

Des mères sont avec leurs enfants, dont on ne peut les séparer. Les bras sont rattachés par la mort et ses chaînes autour d'elle, pour soustraire son corps aux regards. Un vieillard serre dans sa main une bourse et cinquante souverains. Des femmes sont dans l'attitude de la prière. Des hommes ont les bras étendus, comme s'ils voulaient nager.

Leurs yeux sont démesurément ouverts, comme pour chercher une chance de salut. Il y en a dont les poches ont été coupées par les voleurs. D'autres, comme M. Davidson, ont encore sur eux des centaines de dollars.

D'autres avaient de fer coussin dans leurs bagages ; il a été arraché. Il y a des enfants qui paraissent dormir dans leurs berceaux. Dans les cabines, près du gouvernail, il y a encore 100 cadavres.

Il y a eu aussi des scènes de dévouement admirables. William Heymann a sauvé le seul enfant qui ait échappé. Heymann passait par un sabord ; il entend derrière lui une voix qui lui crie : Sauvez d'abord le petit ! Presque épuisé, il rentre dans le vaisseau et sauve le petit.

Deux hommes n'ont pas voulu être sauvés. M. Albert Sumner a été son palefrot, et s'est précipité d'un mur dans la mer. Il ne pouvait plus supporter l'angoisse du désespoir.

Le premier prix est, selon l'usage, une médaille d'or. Toutefois, la société, cette année, a cru devoir en augmenter le module, pour donner plus d'importance à la récompense. Le second prix est une médaille d'argent. Le troisième, une médaille de bronze.

Voici à peu près les dispositions du programme :

Un rez-de-chaussée, un vestibule, une salle de vente pour les objets mobiliers, un dépôt, un escalier de service, un escalier principal, un escalier de service.

Un premier étage, une salle de vente pour les objets d'art, une galerie d'exposition, un dépôt.

Un deuxième étage, l'administration.

On concours, dans des données restreintes et pratiques, attirera, il faut l'espérer, de nombreux concurrents. On ne peut que regretter que ce ne soit pas un concours d'architecture. Un hôtel des ventes, manque tout à fait à Lyon. C'est un édifice presque indispensable et qui faciliterait singulièrement la vente des collections d'objets d'art.

A propos de concours, nous rappelons que c'est le 15 mai qu'expire le délai donné aux concurrents pour fournir les projets pour le théâtre des Célestins.

On se souvient peut-être que nous avons très-vivement réclamé dans le temps contre la composition du jury qui devait se composer pour la majeure partie de membres de l'ancien conseil municipal, que l'on devait en effet considérer comme tout à fait incompétents.

Il faut rendre cette justice à l'administration, qu'elle a, dans plusieurs circonstances, cherché à réparer ses erreurs. Notre réclamation avait été entendue, et quelque temps avant le vote de la loi qui a supprimé le théâtre central, on avait modifié la composition de la commission. Cette commission sera composée de l'architecte de la ville, de l'ingénieur de la ville, de sept architectes désignés par l'administration et de cinq autres par des hommes spéciaux, également désignés par elle.

A PROPOS DE LA LUNE ROUSSE. — La lune rousse, qui commence ce soir pour les astronomes, bien que les fleurs aient annoncé depuis trois jours aux profanes, et toujours vivement inquiété les cultivateurs, mais les savants ne s'en sont préoccupés que sous le règne de Louis XVIII et dans les circonstances suivantes :

Un jour, les membres du bureau des longitudes se présentèrent devant Louis XVIII pour lui faire hommage d'un nouvel ouvrage sur les astres.

— Je suis charmé de vous voir réunis autour de moi, dit le roi aux savants qui l'entouraient, car vous m'expliquez nettement ce que c'est que la lune rousse et son mode d'action sur les récoltes.

Les savants se regardèrent atterrés; l'illustré Laplace lui-même, qui avait tant écrit sur la lune, n'avait jamais songé à étudier la lune rousse.

Tout à la fois, le roi s'éleva beaucoup de l'embaras des membres de son bureau des longitudes.

— Laplace, piqué au vif, se mit à la besogne et, de concert avec Arago, il se renseigna auprès des jardiniers et des cultivateurs.

Ce fut seulement alors que les savants, après de nombreuses expériences, prouvèrent que toutes les croyances émises au sujet de la lune qui commence en avril étaient fausses.

Malgré les explications de la science, le préjugé de la lune rousse subsiste encore aujourd'hui.

La direction théâtrale de M. Brocard s'inaugure, comme l'on sait, le 1^{er} mai.

Une troupe italienne, dirigée par M. Capit (Charles), de Salazar, vient donner, pendant les mois de mai et de juin, des représentations d'opéra qui auront lieu trois fois par semaine. Une troupe de comédie et de drame, composée de noms célèbres de Paris, alternera avec l'opéra italien.

Brillante inauguration, comme l'on voit.

On cite, parmi les chanteurs, des noms célèbres, entre autres celui de la falcon que nous ne pouvons encore révéler.

Mais ce que nous devons raconter, c'est une anecdote assez piquante qui se rattache à la vie de la cantatrice et à celle du directeur.

Le prince François, le frère de don Carlos, venait fréquemment, il y a quelques six mois, rendre visite à la cantatrice. Un jour, sentant que le devoir l'appelait, il résolut d'aller rejoindre son frère en Espagne et de combattre dans ses rangs. Mais surveillé de près par la police, il ne pouvait franchir les frontières sans se servir de stratagème.

Rencontrant un matin chez la prima dona M. de Salazar, il lui demanda :

— Monsieur, êtes-vous pour la légitimité ?

— Mon prince, répliqua l'impressario, qui ne tenait en aucune façon à se compromettre, je suis... pour ce qui m'appartient.

— Voulez-vous me rendre un service ? Vous composez une troupe pour Séville ? Engagez-moi.

— En quelle qualité, mon prince ?

— Celui qui vous plaira...

Et, s'approchant du piano, il fredonna la sérénade du Trouvère.

— Mais vous avez un *tenorino*, mon prince ?

— Oui, Monsieur, répliqua-t-il.

— A l'instant, voici un engagement en blanc. Remplissez-le vous-même.

Et le traité fut signé aussitôt.

Le soir même, don François prit le premier billet pour Le Havre, s'arrêta à la gare de la station, défilant les agents, rentra à Paris, se grimaça le visage, et deux jours après il arrivait en Espagne.

On sait que le prince est mort, il y a un peu moins de deux mois, en combattant pour sa cause.

Puisque nous avons raconté hier les traits saillants de la vie de M^{me} Victoria Lafontaine, qui nous permet une nouvelle histoire concernant son mari, l'éminent artiste qui se fait applaudir chaque soir au théâtre du Gymnase.

Cette histoire se rattache à une petite comédie que le gracieux couple a jouée avant-hier pour la première fois, et qui a pour auteur Lafontaine lui-même, bien qu'elle soit signée d'un pseudonyme.

La circonstance qui a provoqué l'idée de cette comédie est digne d'être rapportée.

Trois mois après leur mariage, M. et M^{me} Lafontaine entraient à la Comédie-Française. M^{me} Victoria y faisait son début dans *Il ne faut jurer de rien*, le charmant proverbe d'A. de Musset.

Plutôt dans un coin de l'orchestre, se cachant à tous les regards, et à son côté sa femme, Lafontaine assistait au succès de sa femme, succès qui prit les proportions d'un triomphe.

Au troisième acte, dans la grande scène d'amour, au moment où Beaumarchais s'élève contre son cœur, en lui exprimant sa passion, M^{me} Victoria, un monsieur des loges ne put retenir un sourire et dit à ses côtés : « C'est un peu de la comédie ! »

— Je voudrais bien voir la figure que ferait Lafontaine s'il voyait sa jeune femme ainsi, dans les bras de Beaumarchais.

Le mot frappa Lafontaine ; il lui donna l'idée de sa comédie qui a obtenu un succès

considérable, et que M^{me} Victoria joue avec un talent et une distinction inouïs. Voilà comment, avec de petites causes, on arrive à produire de grands effets.

M. Thivard, vicaire à Souternon, a été nommé curé à Arçins.

M. Guillot, auxiliaire à Lupé, a été nommé vicaire à Julienas.

M. Dauvergne, chanoine d'honneur, recteur de Fourvière, est décédé le 20 avril, à l'âge de 70 ans.

Toujours beaux les journaux de Paris.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Hier matin à eu lieu, à Lyon, sur l'emplacement de l'ancien hippodrome, l'exécution de Vachot, condamné à mort pour assassinat d'une courtisane qui avait été sa maîtresse. »

Il n'y a qu'à Paris où l'on peut être aussi bien renseigné que cela, et confondre une jeune ouvrière avec un vieux tailleur.

Depuis quelques jours, on poursuit activement les travaux du chemin de fer de Lyon à Moulins.

On est en train en ce moment de percer le rocher de Pierre-Scize sur l'emplacement que doit occuper la gare et la voie.

Malheureusement ce travail ne peut se faire rapidement qu'au moyen de la mine, et ce procédé présente de graves inconvénients, entre autres celui de dégrader des pierres d'un certain volume dans un assez grand rayon.

Hier encore, plusieurs vires et mètres de pierres ont été brisées par des débris de roches.

Nous espérons que l'administration prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter que de semblables accidents se renouvellent.

Le drame du camp de Balan a eu hier son dénouement à l'audience des flagrants délits.

Il y avait eu assurément une bien grande rigueur à traduire devant la cour d'assises le malheureux Vollet sous la prévention de tentative de meurtre contre sa femme.

L'affaire a été correctionnelle; il n'a été question que de coups et blessures.

La femme Vollet, entendue comme témoin, a plaidé avec conviction et chaleur la cause de son mari.

Elle n'a pas hésité à reconnaître qu'elle avait eu tous les torts; depuis longtemps elle avait l'habitude de se livrer et poussait à bout la patience du prévenu. C'est elle qui a commencé la querelle et qui a provoqué son mari, en lui jetant à la tête des bouteilles et des poifs.

L'inspecteur de police Ronet, qui, pendant plusieurs années, a été le voisin des époux Vollet, confirme absolument l'appréciation de M^{me} Vollet. C'est à la violence, à l'ivrognerie et au bavardage de cette malheureuse femme, qu'est due la ruine, la faillite et tous les malheurs de Vollet.

La blessure n'a eu d'ailleurs aucune gravité; la halle n'a pas pénétré; il y a eu simplement au sein une légère excoriation sans importance.

Le tribunal a reconnu dans toutes ces circonstances des éléments d'atténuation, et, pensant qu'il y avait lieu d'user d'indulgence, n'a prononcé qu'une condamnation à 8 jours de prison.

Puisse M^{me} Vollet profiter de la leçon, et la paix revenir dans ce ménage si troublé.

La femme retirée lundi de la Saône, en face du quai de l'Archevêché, a été reconnue pour une nommée Antoinette J..., lingère, âgée de cinquante six ans.

Cette femme, qui habitait quai de Cuire, n° 23, était partie le 2 de ce mois en annonçant qu'elle allait passer quelques jours à Trévoux.

Depuis, on n'en a pas eu la moindre nouvelle.

Il est probable qu'elle se sera donnée la mort le même jour.

Le tribunal civil de la Seine a rendu un jugement d'où ressort la jurisprudence suivante :

Lorsqu'un enfant donné en nantissement au mont-de-piété est perdu et ne peut être rendu à son propriétaire, la valeur doit lui être payée au prix d'estimation fixé lors du dépôt avec une augmentation d'un quart en sus à titre d'indemnité.

L'autre jour il advint qu'une de nos charmantes actrices avait congé. Le spectacle du soir ne réclamait pas son concours. Vite on organise avec des amis une ravissante partie de plaisir à Yzeron.

C'est charmant, Yzeron, lorsque les rayons d'un chaud soleil tremblotent au-dessus des fougères, que les bois de plus sylvestres se balancent, que Fourvière paraît plongée dans un lointain lumineux; qu'à ses pieds, sur les grâces et les schistes bruns, éclatent les genêts d'or !

Mais c'est bien ennuyeux, Yzeron, lorsque le ciel est d'un gris sale, que les brumes épaisses voilent l'horizon à portée de fusil, que l'on entend le bruit persistant, monotone, endormant, d'une pluie de printemps tombant sans orage, et qu'il faut passer sa journée entre les quatre murs d'une chambre d'auberge.

Or, c'est la seconde hypothèse qui se réalise.

Pour se distraire un peu, on propose des jeux. L'aimable actrice était de mauvaise humeur.

— Voulez-vous jouer aux dominos ?

— Non.

— Aux cartes ?

— Non plus.

— A la sélette ?

— Pas davantage.

— Au secrétaire ?

— Nenni.

— Au furet du bois-joli ?

— Pas du tout.

— A la main-chaude ?

— Encore moins.

— Enfin, que pourrions-nous faire pour vous distraire ?

— Vous savez bien que je n'aime pas les plaisirs innocents.

X... a depuis six mois des maux d'estomac intolérables.

Son médecin lui fait prendre en vain tous les remèdes inventés par la Faculté; il ne s'en porte que plus mal, bien entendu.

L'autre jour, qu'il avait souffert encore plus d'habitude, il court chez son Esculape.

Il le trouve en train de dîner, assis devant une table garnie de mets que n'ont pas reniés Lucullus.

— Eh bien ! merci, s'écrie le malade à cette vue, si vous saviez traiter les autres comme vous traitez vous-même !

A la correct onnell.

Le prévenu est un vaurien de la pire espèce qui a fait tous les métiers plus ou moins malhonnêtes. L'évidence des chefs de prévention était parfaite; mais les chefs de prévention méritaient tout à fait.

L'avocat chercha à établir l'âme des juges en racontant d'une voix émue la vie accidentée de son client.

A A fin de la plaidoirie, le prévenu plura à chaudes larmes et murmurait à travers ses sanglots :

« Ah ! je ne savais pas, moi, que j'avais été aussi malheureux que ça ! »

Le phylloxera, ce terrible fléau de la vigne, est dans une période dont il faut profiter.

Il est bon d'être renseigné sur les personnes intéressées sachant que nous sommes arrivés au moment où l'insecte est le plus facile à détruire. Il vient de se réveiller; il commence à peine à remuer; il n'a pas encore pondu; ses teguments sont encore peu résistants; c'est évidemment maintenant que les viticulteurs ont chance de le détruire en l'attaquant par des substances toxiques.

L'insecte est en quelque sorte entre la vie et la mort; il doit être plus accessible qu'à toute autre époque à l'influence des composés vénéneux.

C'est donc le moment d'arroser les ceps avec l'eau chargée de sulfate de cuivre, avec l'eau phéniquée, avec les huiles lourdes de goudron, avec le coaltar, etc., etc.

DROME. — On écrit de Die au *Gard républicain* :

Vous avez annoncé, comme un bruit qui courait à Die, il y a environ huit jours, que les pasteurs de cette ville étaient mandés à se présenter au parquet pour fournir des explications sur un fait inconnu.

On nous donne, à Valence même, l'explication suivante de cette affaire qui aurait un moment beaucoup intrigué à Die. Les pasteurs avaient donné à certain mendiant, pour son éducation personnelle, quelques petits brochures connues sous le nom de *Traité* religieux.

Celui-ci n'aurait rien trouvé de mieux que de les vendre aux passants.

Arrêté pour contravention à la loi sur le colportage — les exemplaires n'étant pas estampillés — il dit pour sa justification qu'il tenait ces livres des pasteurs. De la l'invitation qui leur fut adressée. L'explication fut donnée en quelques mots et l'affaire n'eut aucune suite.

HAUTE-SAONE. — Nous recevons de Jussey la nouvelle suivante :

« Le nommé Paul, coutelier, célibataire, âgé de 45 ans, s'était amouraché d'une jeune femme qui venait de temps en temps faire son ménage. Une première demande en mariage avait été repoussée. Paul, au désespoir, voulut en finir avec la vie, et il s'ouvrit les veines avec un rasoir. Mais un médecin appelé à temps par un voisin l'arrêta, au bord de l'éternité et le remit sur pied en quelques jours.

« Il avait perdu son sang; mais il n'avait pas perdu son amour. Hélas ! la bien-aimée demeurait toujours insensible, et le pauvre homme en venait au bout de son cœur. Dernièrement, il adressa une nouvelle demande de mariage, mais elle fut repoussée. La cruauté n'y fit pas attention. Il n'y tint plus et jura qu'il cesserait bientôt de vivre.

« Il jeta de l'huile par-dessus ses vêtements et s'appuya le dos contre le feu. Quand on ouvrit sa porte, on le trouva rôt et expirant. »

Programme de la 17^e leçon de géologie par M. Nogués, lundi 28 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Transport par les eaux. — Alluvions anciennes. — Faune quaternaire.

Excursion géologique tous les quinze jours.

Programme de la 16^e leçon d'économie politique, par M. Nogués, le mercredi 30 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Associations. — Associations attractives : famille. — Association civile : nation, commune.

Saint à tous vendus sans médecine par la délicateur farine de Saint Réal, par le Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Tout malade trouve, par la douce Revalscière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, coliques, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous troubles de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaisance, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,335.

Bar (Bas-Rhin), 4 juin 1881.

Monsieur, — La Revalscière a été mon meilleur remède; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

Davis Rurr, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans souffler, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 tranches. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chassie les forces aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans souffler. — En boîtes de 12 tranches, 2 fr. 25; de 576 tranches, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste.

Dépôts à Lyon, Ballandrin et Sabourault, Turrel, épiciers, 16, rue Neuve; Dorvault, pharmacie centrale, Perissoud, épiciers, 57, rue Bourbon. Varvarande, épiciers, rue de Lyon, 60. Napoléon frères, place de Lyon. Verpillieux-Millon, rue de Lyon, 48. Chéribon, épiciers, rue de Lyon, 48. Boissonnet, pharmacien, J. Girard, Barbant, — Dr. Ruy et Dr. De, 26, place Vendôme, Paris.

Les amis et connaissances de la famille VOURLAUD, qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de monsieur

Jean-François-Nicolas VOURLAUD, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu dimanche 27 courant, à midi trois quarts.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de la Reine, 38, pour se rendre au temple protestant, place du Change, et, de là, au cimetière de Loyasse.

Le prévenu est un vaurien de la pire espèce qui a fait tous les métiers plus ou moins malhonnêtes. L'évidence des chefs de prévention était parfaite; mais les chefs de prévention méritaient tout à fait.

L'avocat chercha à établir l'âme des juges en racontant d'une voix émue la vie accidentée de son client.

A A fin de la plaidoirie, le prévenu plura à chaudes larmes et murmurait à travers ses sanglots :

« Ah ! je ne savais pas, moi, que j'avais été aussi malheureux que ça ! »

Le phylloxera, ce terrible fléau de la vigne, est dans une période dont il faut profiter.

Il est bon d'être renseigné sur les personnes intéressées sachant que nous sommes arrivés au moment où l'insecte est le plus facile à détruire. Il vient de se réveiller; il commence à peine à remuer; il n'a pas encore pondu; ses teguments sont encore peu résistants; c'est évidemment maintenant que les viticulteurs ont chance de le détruire en l'attaquant par des substances toxiques.

L'insecte est en quelque sorte entre la vie et la mort; il doit être plus accessible qu'à toute autre époque à l'influence des composés vénéneux.

C'est donc le moment d'arroser les ceps avec l'eau chargée de sulfate de cuivre, avec l'eau phéniquée, avec les huiles lourdes de goudron, avec le coaltar, etc., etc.

DROME. — On écrit de Die au *Gard républicain* :

Vous avez annoncé, comme un bruit qui courait à Die, il y a environ huit jours, que les pasteurs de cette ville étaient mandés à se présenter au parquet pour fournir des explications sur un fait inconnu.

On nous donne, à Valence même, l'explication suivante de cette affaire qui aurait un moment beaucoup intrigué à Die. Les pasteurs avaient donné à certain mendiant, pour son éducation personnelle, quelques petits brochures connues sous le nom de *Traité* religieux.

Celui-ci n'aurait rien trouvé de mieux que de les vendre aux passants.

Arrêté pour contravention à la loi sur le colportage — les exemplaires n'étant pas estampillés — il dit pour sa justification qu'il tenait ces livres des pasteurs. De la l'invitation qui leur fut adressée. L'explication fut donnée en quelques mots et l'affaire n'eut aucune suite.

HAUTE-SAONE. — Nous recevons de Jussey la nouvelle suivante :

« Le nommé Paul, coutelier, célibataire, âgé de 45 ans, s'était amouraché d'une jeune femme qui venait de temps en temps faire son ménage. Une première demande en mariage avait été repoussée. Paul, au désespoir, voulut en finir avec la vie, et il s'ouvrit les veines avec un rasoir. Mais un médecin appelé à temps par un voisin l'arrêta, au bord de l'éternité et le remit sur pied en quelques jours.

« Il avait perdu son sang; mais il n'avait pas perdu son amour. Hélas ! la bien-aimée demeurait toujours insensible, et le pauvre homme en venait au bout de son cœur. Dernièrement, il adressa une nouvelle demande de mariage, mais elle fut repoussée. La cruauté n'y fit pas attention. Il n'y tint plus et jura qu'il cesserait bientôt de vivre.

« Il jeta de l'huile par-dessus ses vêtements et s'appuya le dos contre le feu. Quand on ouvrit sa porte, on le trouva rôt et expirant. »

Programme de la 17^e leçon de géologie par M. Nogués, lundi 28 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Transport par les eaux. — Alluvions anciennes. — Faune quaternaire.

Excursion géologique tous les quinze jours.

Programme de la 16^e leçon d'économie politique, par M. Nogués, le mercredi 30 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Associations. — Associations attractives : famille. — Association civile : nation, commune.

Saint à tous vendus sans médecine par la délicateur farine de Saint Réal, par le Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Tout malade trouve, par la douce Revalscière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, coliques, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous troubles de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaisance, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,335.

Bar (Bas-Rhin), 4 juin 1881.

Monsieur, — La Revalscière a été mon meilleur remède; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

Davis Rurr, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans souffler, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 tranches. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chassie les forces aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans souffler. — En boîtes de 12 tranches, 2 fr. 25; de 576 tranches, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste.

Dépôts à Lyon, Ballandrin et Sabourault, Turrel, épiciers, 16, rue Neuve; Dorvault, pharmacie centrale, Perissoud, épiciers, 57, rue Bourbon. Varvarande, épiciers, rue de Lyon, 60. Napoléon frères, place de Lyon. Verpillieux-Millon, rue de Lyon, 48. Chéribon, épiciers, rue de Lyon, 48. Boissonnet, pharmacien, J. Girard, Barbant, — Dr. Ruy et Dr. De, 26, place Vendôme, Paris.

Les amis et connaissances de la famille VOURLAUD, qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de monsieur

Jean-François-Nicolas VOURLAUD, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu dimanche 27 courant, à midi trois quarts.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de la Reine, 38, pour se rendre au temple protestant, place du Change, et, de là, au cimetière de Loyasse.

Le prévenu est un vaurien de la pire espèce qui a fait tous les métiers plus ou moins malhonnêtes. L'évidence des chefs de prévention était parfaite; mais les chefs de prévention méritaient tout à fait.

L'avocat chercha à établir l'âme des juges en racontant d'une voix émue la vie accidentée de son client.

A A fin de la plaidoirie, le prévenu plura à chaudes larmes et murmurait à travers ses sanglots :

« Ah ! je ne savais pas, moi, que j'avais été aussi malheureux que ça ! »

Le phylloxera, ce terrible fléau de la vigne, est dans une période dont il faut profiter.

Il est bon d'être renseigné sur les personnes intéressées sachant que nous sommes arrivés au moment où l'insecte est le plus facile à détruire. Il vient de se réveiller; il commence à peine à remuer; il n'a pas encore pondu; ses teguments sont encore peu résistants; c'est évidemment maintenant que les viticulteurs ont chance de le détruire en l'attaquant par des substances toxiques.

L'insecte est en quelque sorte entre la vie et la mort; il doit être plus accessible qu'à toute autre époque à l'influence des composés vénéneux.

C'est donc le moment d'arroser les ceps avec l'eau chargée de sulfate de cuivre, avec l'eau phéniquée, avec les huiles lourdes de goudron, avec le coaltar, etc., etc.

DROME. — On écrit de Die au *Gard républicain* :

Vous avez annoncé, comme un bruit qui courait à Die, il y a environ huit jours, que les pasteurs de cette ville étaient mandés à se présenter au parquet pour fournir des explications sur un fait inconnu.

On nous donne, à Valence même, l'explication suivante de cette affaire qui aurait un moment beaucoup intrigué à Die. Les pasteurs avaient donné à certain mendiant, pour son éducation personnelle, quelques petits brochures connues sous le nom de *Traité* religieux.

Celui-ci n'aurait rien trouvé de mieux que de les vendre aux passants.

Arrêté pour contravention à la loi sur le colportage — les exemplaires n'étant pas estampillés — il dit pour sa justification qu'il tenait ces livres des pasteurs. De la l'invitation qui leur fut adressée. L'explication fut donnée en quelques mots et l'affaire n'eut aucune suite.

HAUTE-SAONE. — Nous recevons de Jussey la nouvelle suivante :

« Le nommé Paul, coutelier, célibataire, âgé de 45 ans, s'était amouraché d'une jeune femme qui venait de temps en temps faire son ménage. Une première demande en mariage avait été repoussée. Paul, au désespoir, voulut en finir avec la vie, et il s'ouvrit les veines avec un rasoir. Mais un médecin appelé à temps par un voisin l'arrêta, au bord de l'éternité et le remit sur pied en quelques jours.

« Il avait perdu son sang; mais il n'avait pas perdu son amour. Hélas ! la bien-aimée demeurait toujours insensible, et le pauvre homme en venait au bout de son cœur. Dernièrement, il adressa une nouvelle demande de mariage, mais elle fut repoussée. La cruauté n'y fit pas attention. Il n'y tint plus et jura qu'il cesserait bientôt de vivre.

« Il jeta de l'huile par-dessus ses vêtements et s'appuya le dos contre le feu. Quand on ouvrit sa porte, on le trouva rôt et expirant. »

Programme de la 17^e leçon de géologie par M. Nogués, lundi 28 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Transport par les eaux. — Alluvions anciennes. — Faune quaternaire.

Excursion géologique tous les quinze jours.

Programme de la 16^e leçon d'économie politique, par M. Nogués, le mercredi 30 avril, à 7 heures 3/4 du soir, au Palais-des-Arts (salle de l'ancienne Bourse).

Associations. — Associations attractives : famille. — Association civile : nation, commune.

Saint à tous vendus sans médecine par la délicateur farine de Saint Réal, par le Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Tout malade trouve, par la douce Revalscière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, coliques, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous troubles de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaisance, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,335.

Bar (Bas-Rhin), 4 juin 1881.

Monsieur, — La Revalscière a été mon meilleur remède; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

Davis Rurr, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans souffler, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 tranches. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chassie les forces aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans souffler. — En boîtes de 12 tranches, 2 fr. 25; de 576 tranches, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste.

Dépôts à Lyon, Ballandrin et Sabourault, Turrel, épiciers, 16, rue Neuve; Dorvault, pharmacie centrale, Perissoud, épiciers, 57, rue Bourbon. Varvarande, épiciers, rue de Lyon, 60. Napoléon frères, place de Lyon. Verpillieux-Millon, rue de Lyon, 48. Chéribon, épiciers, rue de Lyon, 48. Boissonnet, pharmacien, J. Girard, Barbant, — Dr. Ruy et Dr. De, 26, place Vendôme, Paris.

Les amis et connaissances de la famille VOURLAUD, qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de monsieur

Jean-François-Nicolas VOURLAUD, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu dimanche 27 courant, à midi trois quarts.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de la Reine, 38, pour se rendre au temple protestant, place du Change, et, de là, au cimetière de Loyasse.

Le prévenu est un vaurien de la pire espèce qui a fait tous les métiers plus ou moins malhonnêtes. L'évidence des chefs de prévention était parfaite; mais les chefs de prévention méritaient tout à fait.

L'avocat chercha à établir l'âme des juges en racontant d'une voix émue la vie accidentée de son client.

A A fin de la plaidoirie, le prévenu plura à chaudes larmes et murmurait à travers ses sanglots :

« Ah ! je ne savais pas, moi, que j'avais été aussi malheureux que ça ! »

Le phylloxera, ce terrible fléau de la vigne, est dans une période dont il faut profiter.

Il est bon d'être renseigné sur les personnes intéressées sachant que nous sommes arrivés au moment où l'insecte est le plus facile à détruire. Il vient de se réveiller; il commence à peine à remuer; il n'a pas encore pondu; ses teguments sont encore peu résistants; c'est évidemment maintenant que les viticulteurs ont chance de le détruire en l'attaquant par des substances toxiques.

L'insecte est en quelque sorte entre la vie et la mort; il doit être plus accessible qu'à toute autre époque à l'influence des composés vénéneux.

C'est donc le moment d'arroser les ceps avec l'eau chargée de sulfate de cuivre, avec l'eau phéniquée, avec les huiles lourdes de goudron, avec le coaltar, etc., etc.

DROME. — On écrit de Die au *Gard républicain* :

Vous avez annoncé, comme un bruit qui courait à Die, il y a environ huit jours, que les pasteurs de cette ville étaient mandés à se présenter au parquet pour fournir des explications sur un fait inconnu.

On nous donne, à Valence même, l'explication suivante de cette affaire qui aurait un moment beaucoup intrigué à Die. Les pasteurs avaient donné à certain mendiant, pour son éducation personnelle, quelques petits brochures connues sous le nom de *Traité* religieux.

Celui-ci n'aurait rien trouvé de mieux que de les vendre aux passants.

Arrêté pour contravention à la loi sur le colportage — les exemplaires n'étant pas estampillés — il dit pour sa justification qu'il tenait ces livres des pasteurs. De la l'invitation qui leur fut adressée. L'explication fut donnée en quelques mots et l'affaire n'eut aucune suite.

HAUTE-SAONE. — Nous recevons de Jussey la nouvelle suivante :

« Le nommé Paul, coutelier, célibataire, âgé de 45 ans, s'était amouraché d'une jeune femme qui venait de temps en temps faire son ménage. Une première demande en mariage avait été repoussée. Paul, au désespoir, voulut en finir avec la vie, et il s'ouvrit les veines avec un rasoir. Mais un médecin appelé à temps par un voisin l'arrêta, au bord de l'éternité et le remit sur pied en quelques jours.

« Il avait perdu son sang; mais il n'avait pas perdu son amour. Hélas ! la bien-aimée demeurait toujours insensible, et le pauvre homme en venait au bout de son cœur. Dernièrement, il adressa une nouvelle demande de mariage, mais elle fut repoussée. La cruauté n'y fit pas attention. Il n'y tint plus et jura qu'il cesserait bientôt de vivre.

« Il jeta de l'huile par-dessus ses vêtements et s'appuya le dos contre le feu. Quand on ouvrit sa porte, on le trouva rôt et expirant. »

démenti.

Un télégramme d'aujourd'hui, 6 heures et demie du soir, dit que la tranquillité règne partout; aucun excès, confiance.

Bourse, plus bas, 55.60, — 90.80. Après la bourse, 55.82, — 91.02.

Paris, 26 avril.

Les Débats annoncent qu'à la suite des difficultés créées à l'administration par la démission des conseillers municipaux, le gouvernement a résolu de convoquer très-prochainement les électeurs lyonnais pour nommer le conseil municipal.

M. de Goulard prépare un projet d'urgence divisant Lyon en trente-six sections.

Madrid, 25 avril.

Dimanche prochain doit avoir lieu une manifestation républicaine.

Les arrestations sont démenties.

Fienerola a été mis en liberté.

Sardool et le maréchal Serrano sont partis.

La Louisiane, partie de Colon le 1^{er} avril, de Savanilla le 3, de la Guayra le 7, de Fort-de-France le 10, est arrivée à Saint-Nazaire le 2

